

1. DOMAINE D'APPLICATION

1.5. isolation en laine de verre des cloisons

Ces prescriptions pour cahier des charges décrivent la mise en œuvre d'une isolation thermique et acoustique en laine de verre entre les montants d'une cloison légère intérieure.

2. GENERALITES

2.1. Recommandations générales

Les différents matériaux prescrits formeront un système et proviendront obligatoirement du même fabricant. Ils seront utilisés et mis en œuvre conformément aux prescriptions et aux fiches techniques fournies par ce fabricant. Les isolants en laine minérale répondront à la norme EN 13162 - 2013 : Produits isolants thermiques pour le bâtiment - Produits manufacturés en laine minérale (MW) - Spécification.

2.2. Recommandations particulières

Les emplacements prévus pour la pose des isolants seront propres, secs et exempts de tous résidus pouvant nuire à leurs performances (pont thermique, défaut d'étanchéité, débris pouvant provoquer des déchirures, etc.).

L'isolation sera impérativement mise en œuvre de façon continue en évitant toute interruption susceptible de provoquer des points froids. Une attention particulière sera portée à la réalisation des raccords entre l'isolation de la toiture et celle des parois adjacentes.

Les membranes pare-vapeur seront posées de façon parfaitement jointive. Aucun percement ne sera autorisé. Les jonctions au niveau des lés et les raccords avec les parois adjacentes seront rendues parfaitement étanches au moyen des bandes adhésives prévues à cet effet.

Si ces conditions ne peuvent être respectées, le sous-traitant sera tenu d'en informer le maître d'ouvrage qui prendra ses dispositions.

3. DESCRIPTION DES MATERIAUX

3.2. Isolation

3.2.7. Laine de verre KNAUF INSULATION ACOUSTIFIT ECOSE® Technology

L'isolation sera réalisée au moyen de panneaux flexibles et indéformables de laine de verre non revêtue. Elle sera obtenue par la fusion de verre recyclé et de sable. Ce mélange sera lié au moyen d'un liant naturel à base végétale, sans phénol et sans formaldéhyde. Elle sera de couleur brune, sans colorant ou pigment ajouté.

Ce produit sera spécialement conçu pour l'isolation thermique et acoustique des cloisons légères. Grâce à son excellent élasticité latérale, il pourra être posé entre les montants de l'ossature sans fixation supplémentaire.

L'isolation sera livrée sous forme de panneaux emballés dans un film polyéthylène, puis conditionnés sur des palettes à l'intérieure d'une housse étanche thermo-rétractée.

Conformément aux règlements européens en vigueur, les produits seront estampillés du logo CE et pourvus d'une déclaration de performance.

Ils seront par ailleurs certifiés par un ATG [référence H563] délivré par l'UBA et donnant lieu à une garantie décennale, ainsi que du certificat Indoor Air Confort Gold, délivré par Eurofins (qualité de l'air intérieur).

Dimensions (l x L) :	600 x 1350	mm
Epaisseur :	40 - 45 - 50 - 60 - 70 - 75 - 90 - 100	mm
Conductivité thermique (λ_d) :	0,037 [EN 12667]	W/m.K
Réaction au feu [Euroclasse] :	A1 : non combustible [EN 13501-1]	-
Perméabilité à la vapeur d'eau (μ) :	≤ 1 [EN 12086]	-
Résistance au passage de l'air :	≥ 5	AF(i) (kPa.s/m ²)
Chaleur spécifique (C_p) :	env. 1030 [EN 12524]	J/Kg.K
Stabilité dimensionnelle après exposition à la chaleur et à l'humidité :	pas de modifications [EN 1604]	-

4. MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX

4.2. Pose de l'isolation

4.2.6 Pose des panneaux dans une cloison légère

L'isolation sera posée entre les montants composant la structure des cloisons. L'épaisseur sera conforme à celle mentionnée précédemment et au rapport acoustique fourni par le fabricant. En cas de divergence entre ces données, l'entreprise contactera préalablement l'auteur de projet.

La largeur des panneaux permettra de les insérer sans découpe de façon optimale entre deux profilés. Dans le cas d'une structure présentant un entraxe inférieur (< 600mm) ou en présence de montants en bois, l'isolant sera mis à mesure au moyen d'un couteau. L'entreprise devra s'assurer que la découpe soit parfaitement droite et rectiligne de manière à garantir le parfait remplissage entre les montants. De manière générale, elle veillera à éviter tout espace entre les panneaux et les montants de façon à prévenir tout risque de pont acoustique.